

PANORAMA DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES • 2016

FICHE RÉGIONALE MARTINIQUE

DÉFINITIONS

L'entreprise agroalimentaire considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires » et la « fabrication de boissons ». L'artisanat commercial et le commerce de gros ne sont donc pas inclus. L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. Seules les entreprises dont au moins 80% des salariés se trouvent dans la région sont incluses dans les données concernant les entreprises agroalimentaires (entreprises mono-régionales ou quasi-mono-régionales).

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un site de vente, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro SIRET de 14 chiffres.

CHIFFRES-CLÉS

LES IAA EN MARTINIQUE EN 2014

 **424,7**
millions d'euros de chiffre
d'affaires dont **33,5** réalisés
à l'export

 **1 593**
salariés au 31 décembre 2014

 **271**
établissements

 **255**
entreprises

 **0,3%**
du chiffre d'affaires des IAA
en France

 **43,2%**
du chiffre d'affaires
manufacturier régional

 **26,4%**
de l'emploi
manufacturier régional

Ne sont pas pris en compte dans l'analyse et les données présentées :

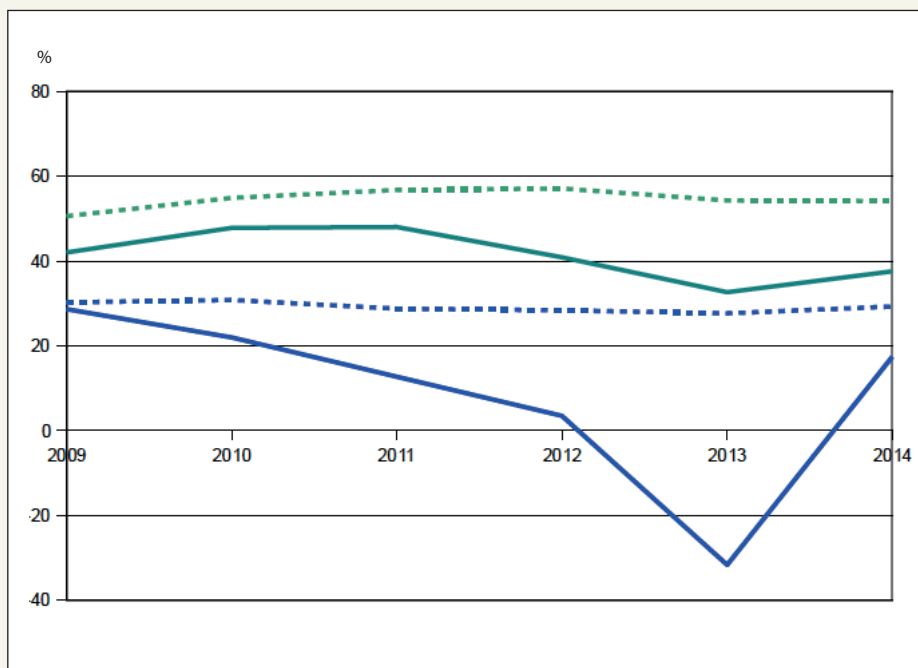
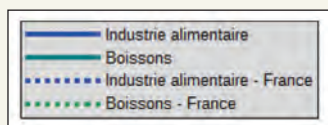
- l'artisanat commercial : 75,9 millions d'euros de CA, 1 053 salariés au 31/12/2014 et 317 établissements
- le commerce de gros : 227,9 millions d'euros de CA, 767 salariés au 31/12/2014 et 176 établissements

DYNAMIQUES DES ENTREPRISES

Le taux de marge des IAA remonte après plusieurs années de baisse

TAUX DE MARGE DE 2009 À 2014

Source : Esane, Clap, Insee - traitements SSP.



Champ : France - Ensemble des unités légales mono et quasi-mono régionales des IAA.

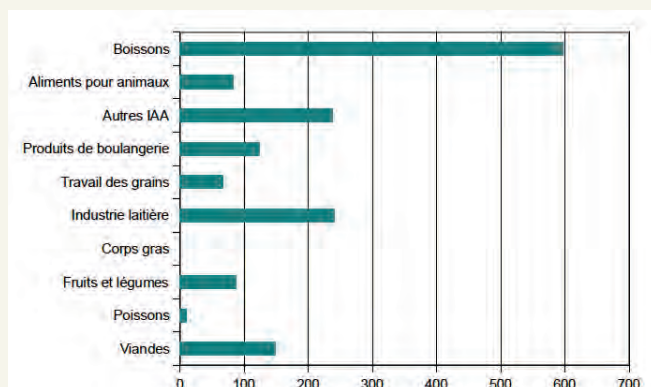
Note : Taux de marge = EBE / VA.

L'EMPLOI DANS LES IAA : ÉVOLUTIONS ET SPÉCIFICITÉS

Le secteur des boissons, premier employeur régional

EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR EN 2014

Source : Clap, Insee - traitements SSP.

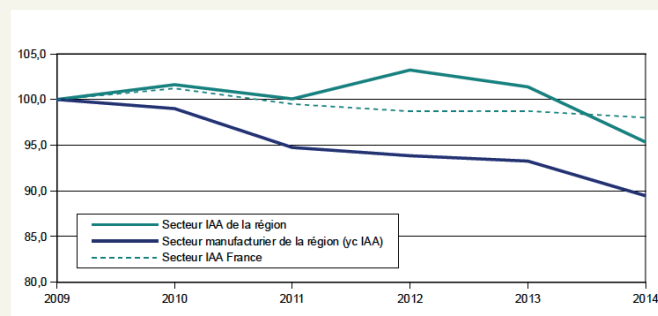


Champ : France - Etablissements des IAA.

L'emploi agroalimentaire est plus résilient que l'emploi dans les autres industries

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI RÉGIONAL DANS LES IAA (BASE 100 EN 2009)

Source : Clap, Insee - traitements SSP.

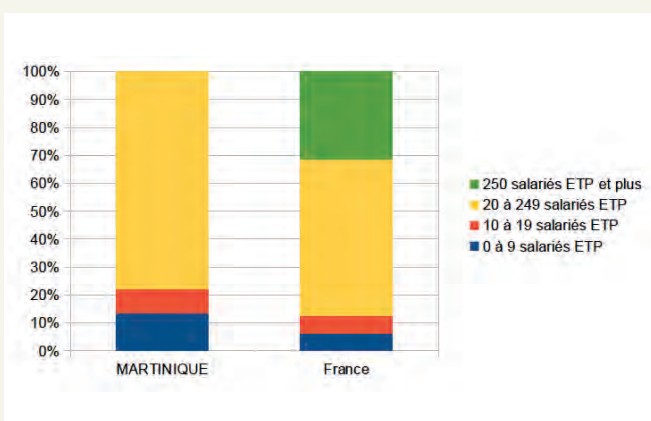


Champ : France - Etablissements des IAA.

Les établissements de 20 à 250 salariés représentent près de 80 % des établissements martiniquais

EMPLOI PAR DÉPARTEMENT ET PAR TRANCHE DE TAILLE EN 2014

Source : Clap, Insee - traitements SSP.

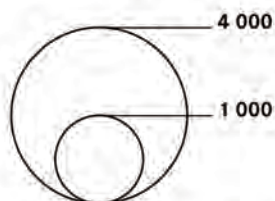


Source : Clap, Insee - traitements SSP.

Champ : France - Etablissements des IAA.

DÉPARTEMENT DE MARTINIQUE

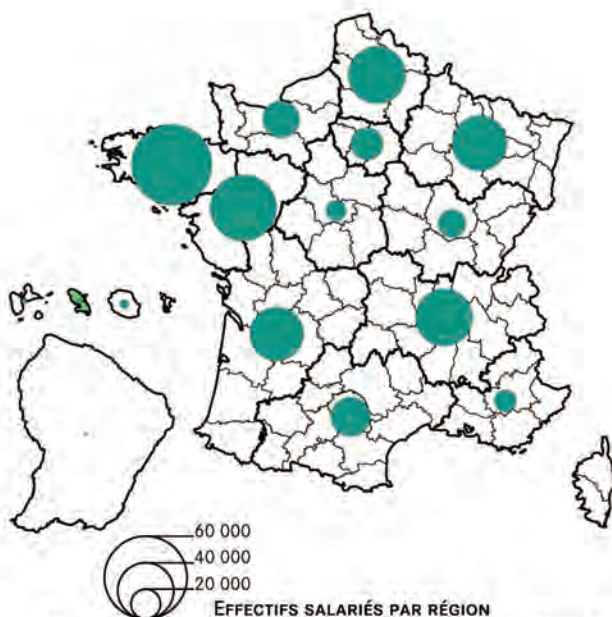
EFFECTIFS SALARIÉS DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2014



Secteurs d'activité

(CODES NAF 10.1 À 11
HORS 10.13B, 10.71B, 10.71C ET 10.71D)

- Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande hors charcuterie
- Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
- Transformation et conservation de fruits et légumes
- Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- Fabrication de produits laitiers
- Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
- Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires hors boulangeries et pâtisseries
- Fabrication d'autres produits alimentaires
- Fabrication d'aliments pour animaux
- Fabrication de boissons



EFFECTIFS SALARIÉS PAR RÉGION



- DENSITÉ D'EMPLOI PAR COMMUNE
- Sans salarié dans les IAA
 - moins de 1 salarié/km²
 - de 1 à 10 salariés/km²
 - de 10 à 50 salariés/km²
 - plus de 50 salariés/km²

Source : Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2014, INSEE - IGN : ©GEOFLA 2013 - traitements SSP

ANALYSE DES ENJEUX RÉGIONAUX ET VALORISATION DES INITIATIVES COLLECTIVES

L'industrie agroalimentaire en 2014 reste le premier secteur de l'industrie martiniquaise. Dans le secteur industriel, elle contribue à 26% des emplois soit 1 593 salariés et 43% du chiffre d'affaires soit 424 millions d'euros dont 34 millions d'euros d'exportation.

Le secteur agroalimentaire poursuit ses efforts d'innovation et de développement pour rester compétitif. Ainsi, des entreprises arrivent à s'imposer sur certaines gammes de produits grâce à des efforts continus cherchant à allier tradition et modernité : équipements de pointe et produits toujours mieux adaptés aux goûts des consommateurs en les basant par exemple sur des recettes traditionnelles. Peuvent être citées parmi ces entreprises dynamiques : SOPROGLACES avec de nouveaux parfums de sorbets et de glaces utilisant le plus possible les pulpes de fruits de DENEL et COMIA du secteur de la charcuterie/salaison qui ne cesse d'élargir sa gamme de plats cuisinés traditionnels. Par ailleurs, les industries du rhum innovent en proposant aux consommateurs de nouveaux packaging (carafes) ou modes de fabrication (rhum premium). On peut d'ailleurs noter que globalement, les crédits d'investissement des entreprises progressent significativement en 2015 (+13,1%)¹.

La création d'entreprises reste dynamique : ANTILLES SNACKING qui produit et commercialise sous la marque ESKI une gamme de 9 « club sandwiches » conditionnés sous atmosphère protectrice ; P.I.M.E.N.T. « Production industrielle de mets endogènes naturels de tradition » qui offre une gamme de produits déclinés sous la marque « Otantik » réalisés à partir de recettes d'antan valorisant 19 légumes pays bruts surgelés ; YODI petite unité de transformation qui propose des assortiments de légumes frais hachés.

Quatre entreprises ont cessé leur activité en 2014 (SOCOPGEL, SODIVIC, DELI EXPRESS, Délices Bouillonais).

Les exportations agroalimentaires progressent significativement (+7,3% en 2015). Cette augmentation est principalement due aux produits laitiers (+362%), aux préparations de légumes et fruits (+162%) et aux boissons (+9,59%), secteur qui constitue en 2015 86% de la valeur des exportations (contre 90% en 2014)².

Actuellement, le secteur des industries agroalimentaires compte 61 établissements de chiffre d'affaires supérieur à 140 000€ et effectif supérieur ou égal à 3 équivalents temps plein. Ils réalisent 95% du chiffre d'affaires du secteur agro-alimentaire, 49% ont moins de 50 salariés et seulement une entreprise emploie plus de 100 salariés. L'industrie des boissons reste la principale activité agroalimentaire de l'île (58% du CA du secteur) suivie de l'industrie laitière (12% du CA du secteur).

L'industrie agroalimentaire martiniquaise s'appuie largement sur la filière canne-sucre- rhum. Le maintien de cette filière revêt donc une importance fondamentale. Elle contribue de façon significative à limiter le déséquilibre de la balance commerciale. Durant la campagne 2015, le secteur cannier a bénéficié de conditions climatiques satisfaisantes et surtout de l'entrée en production de nombreuses parcelles nouvellement replantées, conduisant à une forte hausse du volume de canne broyée (+24,3%). Cette évolution bénéficie essentiellement aux distilleries : le volume de canne broyée, destinée à la production de rhum, affiche un niveau jamais atteint en plus de 15 ans de campagne (+26,5%). La production de rhum agricole progresse sensiblement (+24,7%) pour atteindre 89 202 HAP (hectolitres d'alcool pur) dont 66% sont exportés. Les rhums agricoles blancs et vieux ont obtenu durant ces 2 années de nombreuses médailles d'or

dans les concours internationaux. La production de sucre augmente également (+18,1% en 2015) mais reste à un niveau bas (à 2 868 tonnes). Le sucre est uniquement écoulé sur le marché local.

Le rhum est l'ambassadeur de la Martinique à travers le monde : 7 distilleries en activité sont réparties sur tout le territoire pour un total de 11 marques de rhums agricoles et une marque de rhum de sucrerie « Grand Arôme ». Le « rhum AOC Martinique » reste un secteur traditionnel, structurant et dynamique. Ce label unique au monde fête cette année ses 20 ans.

Ses impacts sont nombreux :

- le maintien de la deuxième production agricole de l'île (canne à sucre) qui occupe 17% de la surface agricole utile en 2015 et qui est en augmentation constante depuis 2013 ;
- une contribution au développement d'un tourisme à dimension patrimoniale (500 000 touristes / an, des parcours de visites proposés par les distilleries) ;
- une valorisation au niveau international avec une présence dans plus de 100 pays (Europe, Inde, Chine, Japon, Pacifique) : 78,23% de la production de rhum est exportée, essentiellement vers l'hexagone (83% des exportations) et les ventes hors hexagone sont en fort développement (+25% en 2015).

Les industries agroalimentaires doivent faire face à certaines faiblesses structurelles et à un contexte de forte concurrence internationale. Pour accompagner son développement, la Martinique continue à bénéficier du soutien de l'État et de l'Union européenne à travers notamment le Pacte de responsabilité et de solidarité Outre-mer, les programmes opérationnels 2014-2020, la prolongation du dispositif dérogatoire de l'octroi de mer et la reconduction du régime

¹ Source : IEDOM

² Source : Douanes

fiscal applicable au rhum traditionnel des départements d'outre mer jusqu'en 2020.

Les industries agroalimentaires transforment une part importante de la matière première agricole. Par exemple, grâce au développement de ses partenariats avec les agriculteurs, DENEL est devenue autosuffisante pour certains fruits (goyave, prune de cythère, banane). Cette entreprise poursuit son implication dans d'autres filières agricoles telles que l'ananas et l'agriculture biologique (goyave, banane, abricot pays). De son côté, l'entreprise COMIA a conclu un accord de partenariat avec MADIVIAL (Union des Co-

pératives d'élevage) pour un approvisionnement en produits issus de l'élevage local.

L'industrie des fruits et légumes et l'industrie des viandes jouent un rôle déterminant dans le développement en amont des filières locales, telles que : DENEL (fruits), MADIVIAL (viandes) et PIMENT (légumes).

La grappe d'entreprises « INOVAGRO » (24 entreprises du secteur agroalimentaire représentant environ 25% du chiffre d'affaire du secteur et une dizaine d'activités) a débuté fin 2013 avec 11 entreprises une démarche de labellisation « LOGO RUP ». Les 4 premiers cahiers des charges sont en cours de validation et les agréments des opérateurs correspondants en cours d'attribution

(ces premières opérations concernent les filières cacao, canne ainsi que fruits et légumes).

Trois entreprises ont été certifiées ISO 50001 pour leur système de management de l'énergie (Brioche Big'in ; SMPA SN et SOPROGLACES). D'autres, dont la sucrerie du Galion, sont en cours de certification. Ceci dénote l'implication croissante de nos industries dans la maîtrise de leurs coûts énergétiques, et dans leur démarche résolument tournée vers une approche managériale axée sur le développement durable et la lutte contre les gaz à effets de serre. Leurs objectifs résident dans l'image de la marque, la réduction de la facture énergétique par la maîtrise de la consommation électrique

EN SAVOIR

– Site internet

<http://daaf972.agriculture.gouv.fr/>

LES SITES PROFESSIONNELS :

– Association martiniquaise pour la promotion de l'industrie (AMPI)

www.industriemartinique.com

– Pôle agroalimentaire régional de Martinique (PARM)

www.parm.asso.fr

– Institut d'émission des départements d'Outremer (IEDOM)

www.iedom.fr

– Grappe d'entreprises INOVAGRO

<http://grappeinovagro.com>

Coordonnées de la DAAF

DAAF Martinique

Jardin Desclieux – BP 642 – 97 262 Fort-de -France

Tél. : 05 96 71 20 40

Site internet : <http://daaf972.agriculture.gouv.fr/>

Statistiques : <http://www.daaf972.agriculture.gouv.fr/spip.php?rubrique9>

– Fiche réalisée par la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Martinique –